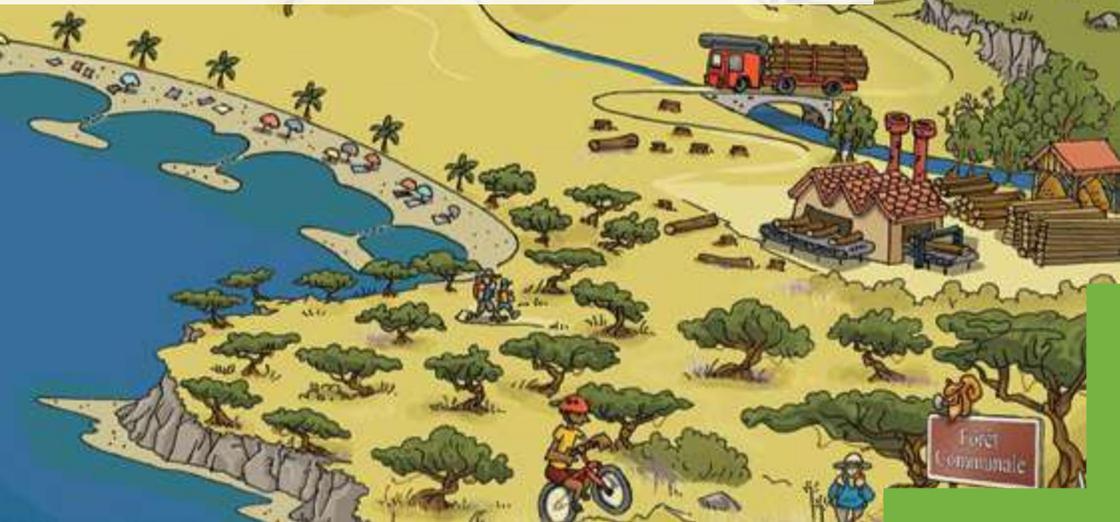




Collectivités forestières
Occitanie

ELU.E, JE FAIS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS UN ATOUT DE MON TERRITOIRE

Agir pour la transition écologique
Lutter contre le changement climatique



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS



Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet

WWW.COLLECTIVITESFORESTIERES-OCCITANIE.ORG



MOT DU PRÉSIDENT



Les élections municipales viennent de vous mettre en responsabilité, que ce soit au niveau communal ou intercommunal. Ces nouvelles mandatures se mettent en place dans un contexte très particulier de crise sanitaire et de changement climatique, obligeant toute la société, et les élus en premier, à construire le monde d'après.

Propriétaire ou non, d'une grande métropole ou d'un petit village, d'une commune de littoral ou de haute montagne, vous êtes élus et à ce titre, responsable de l'aménagement et du développement de votre commune. ***Avec la forêt et le bois, vous pouvez contribuer à la lutte contre le changement climatique et pour la transition énergétique de vos territoires, et ainsi œuvrer à la construction des territoires de demain.***

En tant qu'élu local, vous avez les moyens d'agir ! L'avenir de nos territoires est entre vos mains. Nous avons réalisé ce guide pour vous donner des idées d'initiatives à mettre en place au cours de ce mandat : ***10 idées innovantes pour faire de la forêt et du bois des atouts de développement pour vos territoires.***

Pour cela, le réseau des élus des Collectivités forestières est à votre côté pour vous accompagner techniquement et politiquement, et faire de la forêt et de la filière bois, une richesse durable pour l'Occitanie.

Ensemble créons les territoires de demain !



Francis CROS

Président des Collectivités forestières Occitanie
Maire de La Salvetat-sur-Agoût (34)

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président

Les Collectivités forestières, une association d'élus à votre service

Comment utiliser ce guide

ÉLU.E VOUS POUVEZ AGIR

- ▶ Être acteur de la gestion forestière pour atténuer les changements climatiques
- ▶ Connaître et gérer son foncier communal pour développer durablement son territoire
- ▶ Faciliter l'accès et la récolte de bois pour dynamiser mon territoire
- ▶ Favoriser l'économie de proximité de mon territoire
- ▶ Construire en bois local, une solution pour tous les territoires
- ▶ Choisir le bois sous la forme d'une énergie locale et renouvelable
- ▶ Faire de la filière forêt-bois un atout de développement local pour tous les territoires
- ▶ Être garant d'un juste équilibre des multiples valeurs et utilisations de la forêt
- ▶ Partager avec les citoyens les questions de gestion des espaces forestiers
- ▶ Gérer et entretenir les forêts de nos territoires pour limiter les risques naturels

COMMENT UTILISER CE GUIDE



Ce guide doit devenir un outil de votre quotidien, qui vous accompagnera tout au long de votre mandat. Il est là pour vous aider à initier et mener des actions de terrain innovantes ! Et nous sommes à vos côtés pour les réaliser.

Pour cela, nous avons mis en avant 10 initiatives pour développer votre territoire et ainsi inscrire la forêt (publique ou privée) dans votre projet.

Ce guide est votre boîte à idées, pour mettre en avant vos responsabilités en matière d'usage de l'espace et vos leviers d'action en tant qu'élus.

Il contient des initiatives à ajuster à vos territoires, et à compléter par nos actions de terrains et notre accompagnement personnalisé.



FÉDÉRER LES COLLECTIVITÉS

En Occitanie, près de 9 communes sur 10 ont de la forêt sur leur territoire.

Défendre et porter la voix des élus pour faire de la forêt et du bois local, les leviers du développement de tous nos territoires en Occitanie !

Elu.e, vous avez les moyens d'agir, nous sommes à vos côtés pour vous permettre de mettre en œuvre des politiques et des actions innovantes.

AGIR À VOS CÔTÉS

- ▶ Représenter et défendre vos intérêts
 - ▶ Accompagner les élus et leurs collectivités pour faire de la filière forêt bois un atout de développement de tous les territoires.
- Elu.es, vous êtes concerné.es par la forêt dans l'exercice de vos différentes compétences :



- ▶ Former, informer et communiquer pour vous permettre d'exercer vos responsabilités vis-à-vis de la forêt et mener à bien vos politiques et vos projets de territoire.

AFFIRMER LA FORCE DE NOTRE RÉSEAU

Les Communes forestières sont organisées aux différents échelons, national, de massif, régional et départemental sous forme d'associations « Loi 1901 ».

En adhérant à votre association départementale, vous devenez membre du réseau départemental, régional et national !

1 COTISATION
3 ADHESIONS !

Bénéficiez d'un accompagnement de terrain, et soyez représenté dans les instances de décisions !

CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU

1 FÉDÉRATION
NATIONALE

2
UNIONS DE MASSIFS
CENTRAL ET PYRÉNÉEN

55 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES

6000
COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
EN FRANCE

DEPUIS PLUS DE 10 ANS EN OCCITANIE

PRÈS DE **700**
ADHÉRENTS

12 ASSOCIATIONS
DÉPARTEMENTALES

15 SALARIÉS
A VOTRE SERVICE

73 TERRITOIRES
ACCOMPAGNÉS
POUR LEURS STRATÉGIES
FORESTIÈRES OPÉRATIONNELLES

2100
PERSONNES
FORMÉES

ELUS, TECHNICIENS ET
PARTENAIRES DE LA FILIÈRE

EN 2019

110
SESSIONS DE FORMATIONS ET
DE VISITES D'ENTREPRISES ET DE
CHANTIERS

+ DE 1070
CHAUFFERIES
AUTOMATIQUES
AU BOIS
SUIVIES DE L'IDÉE À
L'INAUGURATION

200 PROJETS
BOIS-CONSTRUCTION
ACCOMPAGNÉS POUR VALORISER
LE BOIS LOCAL

BIODIVERSITÉ

RISQUES

FONCIER

DÉMARCHES
TERRITORIALES

BOIS CONSTRUCTION

BOIS ÉNERGIE

FORÊT CIT

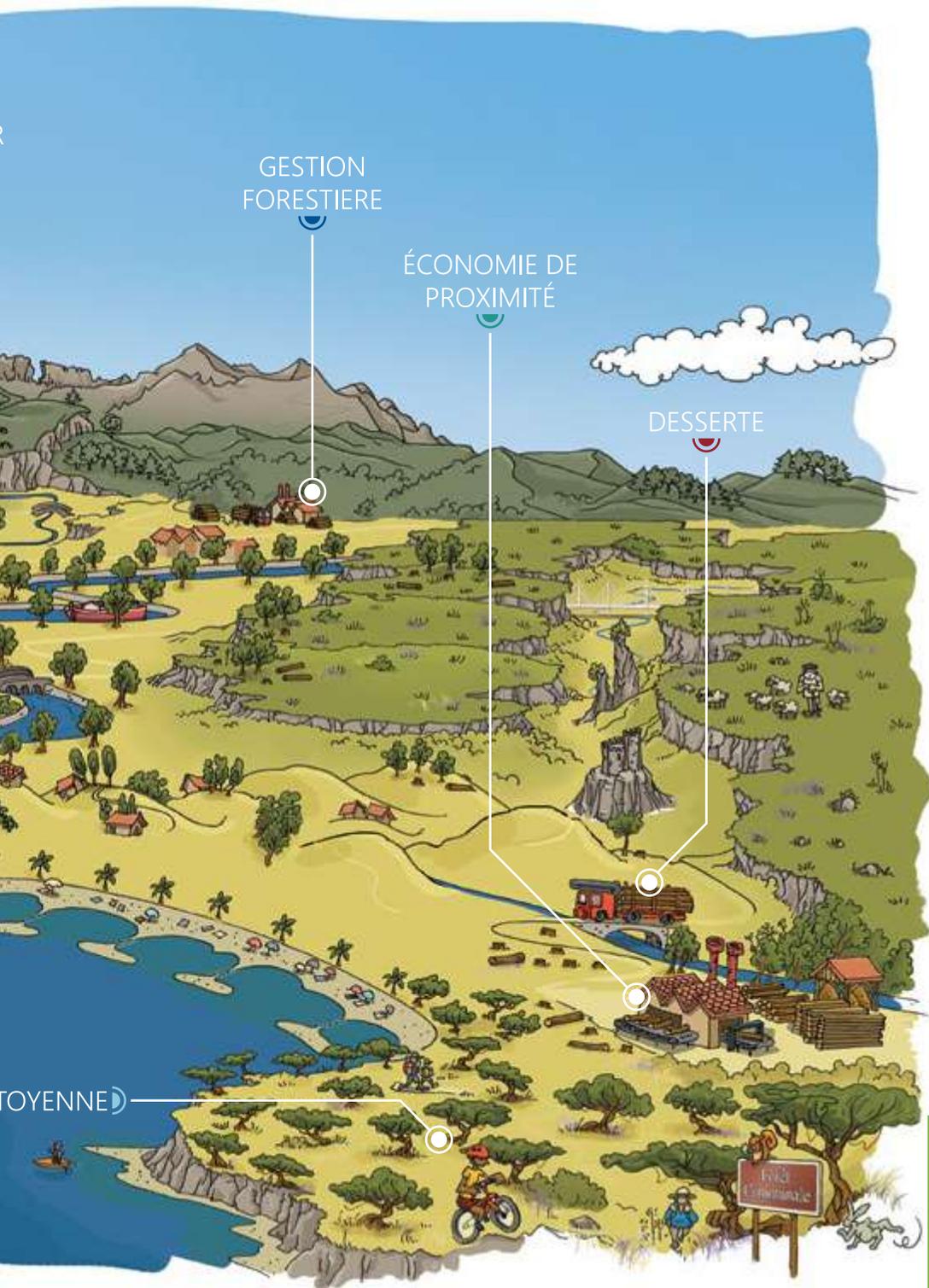
ELU.E, VOUS POUVEZ AGIR

GESTION
FORESTIERE

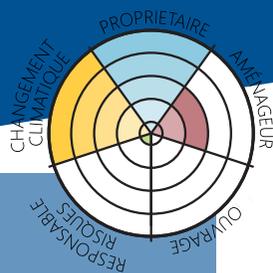
ÉCONOMIE DE
PROXIMITÉ

DESSERTS

TOYENNE



ÊTRE ACTEUR DE LA GESTION FORESTIÈRE POUR ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La forêt va jouer un rôle de premier rang dans la lutte contre le changement climatique et dans le maintien de la biodiversité. Une gestion globale par l'élu garant de l'intérêt général est essentielle

afin de garantir un juste équilibre des utilisations, alimenter les filières économiques de valorisation tout en limitant le changement climatique.

Élu.e je dois

- ▶ Gérer de manière dynamique et durable ma forêt
- ▶ Utiliser le bois local dans la construction de bâtiments
- ▶ Me renseigner sur les différents modes de ventes
- ▶ Être acteur/facilitateur de la gestion des forêts privées de mon territoire
- ▶ Encourager les propriétaires privés à récolter leur bois dans le cadre d'une gestion durable de leur forêt
- ▶ Décider de l'orientation de la gestion de ma forêt
- ▶ Participer à l'élaboration de mon document d'aménagement
- ▶ Garantir une cohérence et une continuité dans la gestion forestière
- ▶ Être garant de la multifonctionnalité de la forêt



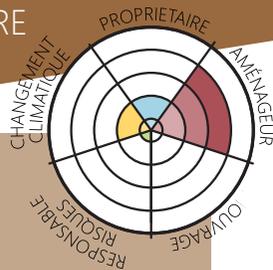
 IDÉE RECUE

IL Y A DE MOINS EN MOINS DE FORÊTS EN FRANCE !

En métropole, la superficie forestière progresse de 0,7 % par an, depuis 1980.

Aujourd'hui, la forêt en France métropolitaine couvre 16,9 millions d'hectares, soit 31 % du territoire.

CONNAÎTRE ET GÉRER SON FONCIER COMMUNAL POUR DEVELOPPER DURABLEMENT SON TERRITOIRE



L'élu a un rôle dans l'organisation de son foncier communal. Au travers des différents documents d'urbanisme, il peut structurer son territoire pour organiser son

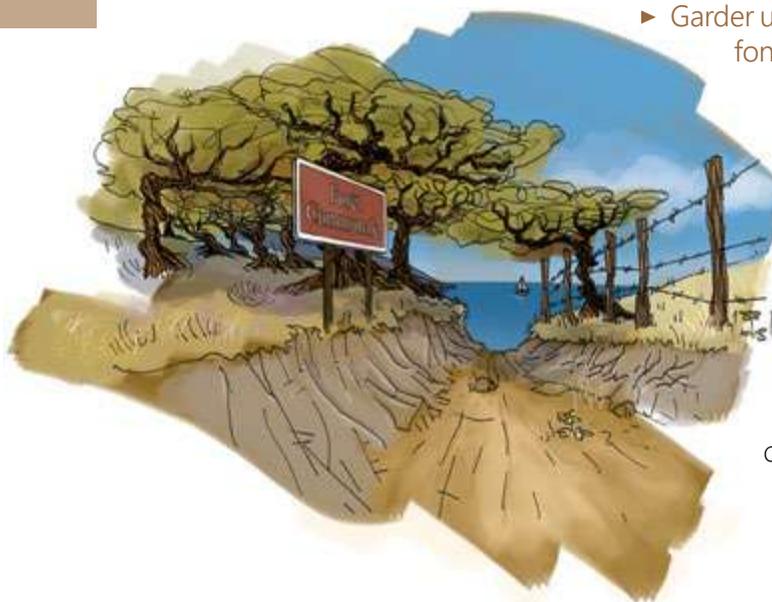
développement et l'impact qu'il aura dans les années futures sur le changement climatique.

Élu.e je dois

- ▶ Augmenter la surface forestière de ma commune en acquérant de nouvelles parcelles
- ▶ Communaliser les biens vacants et sans-maître de mon territoire
- ▶ Travailler à l'échange parcellaire pour restructurer le territoire
- ▶ Me rendre sur l'Observatoire Foncier des Collectivités forestières Occitanie pour mieux connaître le patrimoine de ma commune
- ▶ Créer des plateformes de stockage et des zones d'activités économiques dédiées aux bois
- ▶ Prendre en compte la forêt dans les différents documents d'urbanisme
- ▶ Réfléchir aux solutions organisationnelles permettant de mobiliser du bois

▶ Garder une vision actualisée du foncier de ma commune pour mieux piloter l'aménagement de mon territoire

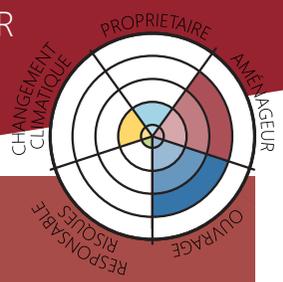
▶ Suivre les projets qui mobilisent du foncier sur mon territoire (et sur les territoires voisins si je veux accueillir d'éventuelles mesures compensatoires)



UTILISER DU BOIS C'EST CONTRIBUER À LA DÉFORESTATION !

En Occitanie, comme en France, on récolte moins que la production naturelle des forêts. La marge de manœuvre est grande, et bien que la déforestation soit une réalité dans certaines régions du monde, nous sommes loin d'être concernés !

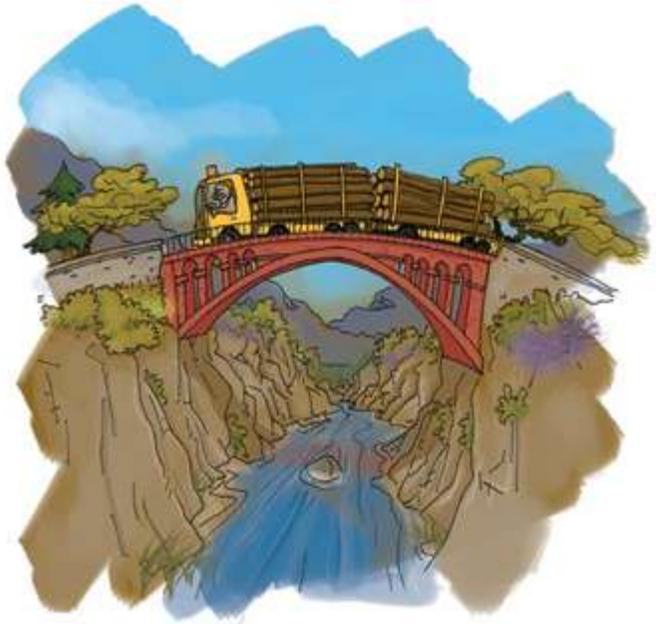
FACILITER L'ACCÈS ET LA RÉCOLTE DE BOIS POUR DYNAMISER MON TERRITOIRE



La mobilisation des bois passe forcément par la gestion des voiries internes et externes aux massifs forestiers. L'élu doit être acteur à la fois pour faciliter cette mobilisation, mais également pour préserver sa voirie communale.

Cette bonne gestion permet des investissements et des entretiens optimisés afin de limiter l'impact financier et climatique.

- ▶ **Rénover** au moins une des dessertes forestières inscrites dans mon document d'aménagement
- ▶ **Travailler avec les acteurs** pour trouver des solutions à la sortie des bois
- ▶ **Mettre en place des protocoles d'utilisation** de la voirie pour préserver ma desserte
- ▶ **Assurer le respect des règles** d'accès aux différentes voies de circulation
- ▶ Demander à **être tenu informé** par les gestionnaires et entreprises de la filière des coupes de bois à venir en forêt sur ma commune
- ▶ M'impliquer dans la gestion de la voirie pour la **préserver et desservir** au mieux les différentes propriétés



IDÉE RECUE

COUPER DES ARBRES C'EST DÉTRUIRE LA FORÊT !

Une gestion durable et raisonnée de la forêt permet de soutenir la croissance des jeunes arbres, protégée contre certaines maladies et permet aux services écosystémiques forestiers de perdurer.

FAVORISER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DE MON TERRITOIRE



Limitier les transports et consommer local sont les règles permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Utiliser du bois local pour se chauffer ou pour construire,

vendre mon bois à l'acteur du territoire, etc, sont autant de solutions qui permettent d'être acteur de ce changement.

Élu.e je dois

- ▶ **Soutenir** le développement des entreprises locales de la filière forêt-bois
- ▶ **Etudier** systématiquement l'option bois local quand un projet se présente
- ▶ **Utiliser du bois local** dans au moins un de mes projets de rénovation ou de construction au cours du mandat
- ▶ **Mettre en relation** les entreprises de mon territoire pour créer des habitudes de travail
- ▶ Mettre des critères dans mes marchés publics qui **favorisent les circuits locaux**
- ▶ **Compenser mes émissions de CO2**



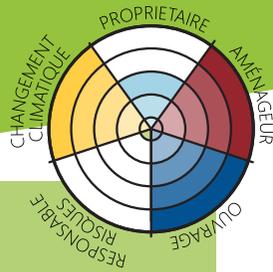
- ▶ **M'impliquer** dans le développement des filières pour mettre en place une économie de proximité
- ▶ **Exprimer clairement mes attentes** en terme de développement durable pour que les entreprises comprennent mon besoin

IDÉE RECUE

LA FORÊT FRANÇAISE EST SUREXPLOITÉE !

En France, la récolte de bois annuelle est inférieure à la production biologique de la forêt. On récolte bien moins que ce que la forêt produit de façon naturelle. L'exploitation forestière contribue à structurer une filière aux marges de manœuvre considérables.

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, UNE SOLUTION POUR TOUS LES TERRITOIRES



Matériau biosourcé, isolant et durable, le bois répond aux enjeux du développement durable avec une utilisation variée : structures porteuses, façades, menuiseries, aménagements intérieurs et

extérieurs. Il s'agit surtout de mettre le bon bois au bon endroit afin d'optimiser les retombées locales de chaque projet ; en s'appuyant sur les savoir-faire locaux.

- ▶ Prescrire du bois local dans la construction ou la rénovation d'au moins un bâtiment au cours du mandat
- ▶ Prescrire du bois comme option locale pour du mobilier urbain
- ▶ Encourager à l'utilisation du bois via les documents d'urbanisme
- ▶ Inciter les citoyens à utiliser du bois
- ▶ Rédiger mes marchés publics pour que le bois local soit mis en avant
- ▶ Demander l'origine des bois utilisés dans mes projets
- ▶ Demander une certification de produits pour m'assurer de l'origine des bois
- ▶ Travailler avec les entreprises locales pour innover et trouver des solutions en bois à mes projets
- ▶ Être soucieux de l'impact carbone de mes achats



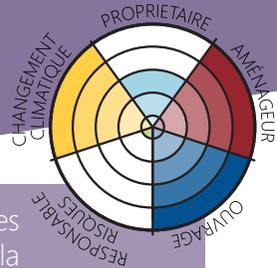
 IDÉE RECUE

**LE BOIS N'EST PAS COMPATIBLE
AVEC L'ARCHITECTURE HISTORIQUE DE LA RÉGION !**

Maisons à colombages, pigeonniers ou planchers anciens, toitures historiques, le bois est très souvent présent dans nos ruelles anciennes, en intérieur ou sur les parvis de nos villages occitans.

Élu.e je dois

CHOISIR LE BOIS SOUS LA FORME D'UNE ÉNERGIE LOCALE ET RENOUVELABLE



Produit forestier ou issu du recyclage des bois en fin de vie, le bois peut être utilisé pour produire de la chaleur et se substituer aux énergies fossiles. Pour une rentabilité maximale, la mise en place de réseaux de chaleur permet

de mutualiser les besoins, quand cela est possible. En consommant du bois local, je réduis le changement climatique en utilisant une énergie à cycle carbone court.

Élu.e je dois

- ▶ Prescrire du bois énergie dans les systèmes de chauffage de la collectivité et proposer ce service aux habitants
- ▶ Anticiper les besoins de chauffage des zones urbaines dans les documents d'urbanisme sous la forme de réseaux de chaleur
- ▶ Me rapprocher de mon interlocuteur aux Collectivités forestières pour bénéficier d'une expertise personnalisée pour mon projet
- ▶ Être acteur de la structuration de l'approvisionnement sur mon territoire avec les entreprises concernées
- ▶ Rédiger mes marchés publics pour que le bois local transformé localement soit mis en avant
- ▶ Etudier systématiquement la solution bois lors du changement de mes installations de chauffage
- ▶ Evaluer le potentiel de mon territoire via mon intercommunalité

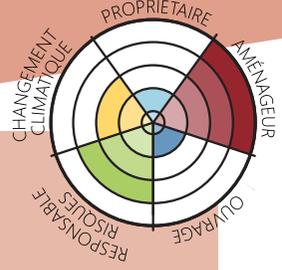


 IDÉE RECUE

SE CHAUFFER AU BOIS C'EST POLLUANT !

Dans les conditions optimales de combustion, le chauffage au bois ne rejette que du CO₂, préalablement stocké durant la vie de l'arbre. Il est donc primordial de bien concevoir son projet, avec des installations performantes et faire le choix d'un combustible de qualité.

FAIRE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS UN ATOUT DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR TOUS LES TERRITOIRES



Lutter efficacement contre le changement climatique est une somme d'actions à mettre en œuvre. Ces actions seront plus efficaces si elles sont concertées à une échelle extra communale.

L'élu, garant de l'intérêt général, doit être le chef d'orchestre de ce changement en portant une démarche globale.

- ▶ Privilégier une approche intercommunale pour le développement de la filière forêt-bois
- ▶ Avoir recours à des outils adaptés comme les Chartes Forestières de Territoire
- ▶ Intégrer dans mes documents de planification des OAP intégrant les enjeux locaux de développement local pour la filière
- ▶ Porter une stratégie globale avec mes collègues élus du territoire
- ▶ Mettre en œuvre des actions concrètes en lien avec la stratégie locale
- ▶ Porter et véhiculer ma stratégie auprès de l'ensemble des acteurs locaux pour les faire adhérer à celle-ci



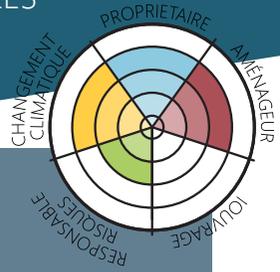
LA FORÊT EST UN ÉCOSYSTÈME QUI SE GÈRE DE FAÇON AUTONOME !

Evidemment, un arbre n'a pas besoin de l'homme pour pousser. Mais la forêt sera plus résistante et en meilleure santé si l'on y mène une gestion durable et raisonnée.

A ce titre l'élu, en tant que garant de l'intérêt général, joue un rôle fondamental en ce qui concerne la préservation et la valorisation de ce patrimoine commun.

Élu.e je dois

ÊTRE GARANT D'UN JUSTE ÉQUILIBRE DES MULTIPLES VALEURS ET UTILISATIONS DE LA FORÊT



L'équilibre entre les usages et la préservation de la biodiversité va de pair avec la récolte des bois et le stockage du carbone dans les bâtiments.
L'élu doit être le garant de cet

équilibre pour permettre un maintien de la forêt dans un état satisfaisant, tant pour la biodiversité que pour l'utilisation de l'arbre comme matériau.

Élu.e je dois

- ▶ Porter des politiques territoriales en faveur de la biodiversité pour préserver la richesse locale
- ▶ Protéger et mettre en valeur les aménités paysagères et sociales de mon territoire
- ▶ Assurer la gestion durable de mon patrimoine forestier
- ▶ Garantir la continuité écologique de mon territoire
- ▶ Être le gardien d'une gestion raisonnée de la forêt

▶ Être garant de l'équilibre sylvocynégétique

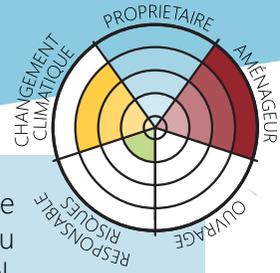
▶ Mettre en valeur l'ensemble des services rendus par la forêt (qualité de l'eau et de l'air, stockage carbone, biodiversité etc)



UNE FORÊT AVEC DU BOIS MORT AU SOL EST SALE, MAL ENTRETENUE ET EN MAUVAISE SANTÉ !

La forêt est un milieu naturel et vivant. Il est normal et nécessaire d'y trouver du bois mort, qui sert d'habitat à certaines espèces et permet à la forêt de vivre grâce à l'apport d'engrais naturels. Enfin, les bois morts enrichissent les sols ; c'est un signe de bonne santé forestière !

PARTAGER AVEC LES CITOYENS LES QUESTIONS DE GESTION DES ESPACES FORESTIERS

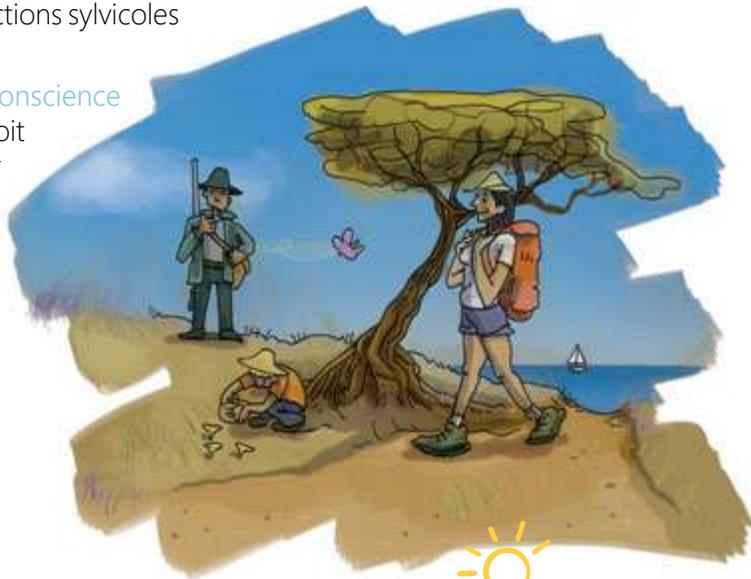


La gestion forestière ne peut plus s'envisager sans tenir compte des enjeux sociaux. L'échange avec les citoyens devient une utilité et une force pour parvenir à effectuer les actions nécessaires à la bonne

gestion de l'espace forestier. Enfin, l'élu est le médiateur local, il lui appartient de créer du liant entre chaque acteur et chaque groupe d'intérêt.

- ▶ **Mettre en place des actions sylvicoles** en maîtrisant leur impact paysager
- ▶ **Maîtriser la pression urbaine** sur les espaces forestiers et leurs abords
- ▶ **Faire participer les citoyens** à la gestion durable de la forêt
- ▶ **Gérer** les usages pour éviter les conflits
- ▶ Mettre en place des aires forestières éducatives pour **sensibiliser** les plus jeunes
- ▶ **Communiquer** auprès des citoyens sur les actions sylvicoles prévues

▶ **Faire prendre conscience** que la forêt doit être gérée pour préserver ses atouts et éviter différentes problématiques (incendies, inondations, ...)

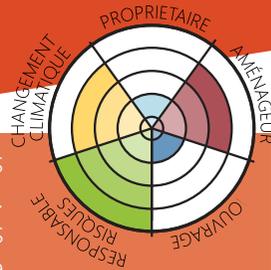


 **IDÉE RECUE**

LES FORÊTS FRANÇAISES APPARTIENNENT À TOUT LE MONDE !

Les ¾ de la forêt française appartient à des propriétaires privés. Le quart restant constitue la forêt publique : répartie entre l'Etat (forêt domaniale) et les collectivités.

GÉRER ET ENTRETENIR LES FORÊTS DE NOS TERRITOIRES POUR LIMITER LES RISQUES NATURELS



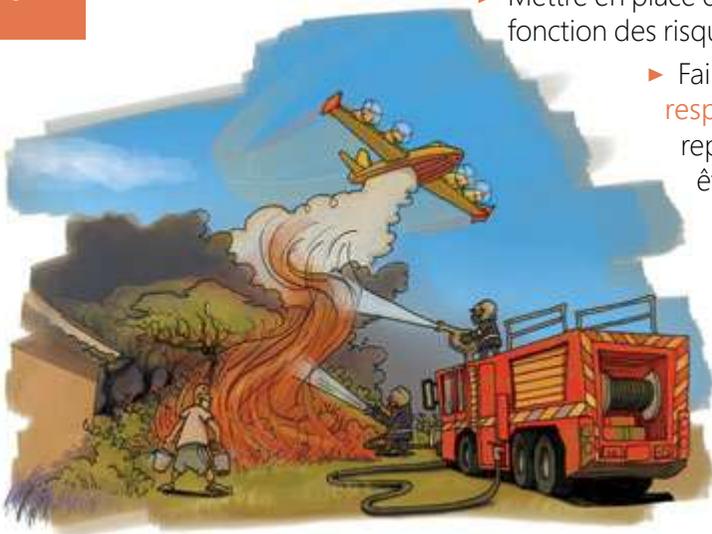
Le changement climatique induit inévitablement une augmentation des risques. Les premiers effets sont déjà perceptibles. L'élu est directement responsable. Une vision globale de l'amont à l'aval est nécessaire pour être

efficace dans cette gestion. Certains actes relèvent d'une véritable volonté politique pour permettre d'aboutir dans les meilleures conditions.

Élu.e je dois

- ▶ Intégrer les risques naturels et sanitaires comme composante de mon territoire et traduire ces aléas dans mes documents d'aménagement et de planification
- ▶ Communiquer pour développer une culture du risque
- ▶ M'investir dans un syndicat de gestion pour être plus fort à plusieurs
- ▶ Faire appliquer les **Obligations Légales de Débroussaillage**
- ▶ Réaliser les travaux et coupes en forêt pour **réduire** les aléas mouvement de terrain, inondations et se protéger des incendies
- ▶ Effectuer les opérations nécessaires pour **réduire le risque** subi par mes concitoyens
 - ▶ Mettre en place des **Plans de Prévention** en fonction des risques subis sur mon territoire
 - ▶ Faire valoir mon **rôle de responsable de la sécurité** et représentant de l'Etat pour être acteur dans les circuits décisionnels

- ▶ Réfléchir la **politique des risques** de façon globale pour optimiser la dépense publique et être plus efficace



 IDÉE RECUE

LES INCENDIES SONT NOMBREUX CAR LA FORÊT EST TROP PRÉSENTE !

*La grande majorité des départs de feu est due à l'homme.
Et l'imprudence est la principale cause, bien avant les actes de malveillance délibérés.*



Contact :

740, Avenue des Apothicaires
Bâtiment les Athamantes n°4
34090 Montpellier, France

Tél. : 04 11 75 85 17
E-mail : occitanie@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-occitanie.org

L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région. Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.

Edité en Juillet 2020, avec le soutien financier de :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.
L'Europe investit dans les zones rurales